

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1068 rapportant relative à la fête de l'Aïd el Kébir.

n° 1068

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 septembre 1949

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1949

Date du numéro

30 septembre 1949

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de l'a Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au territoire par décret, du 15 juin 1884

**Vu** la décision n°026 du 27 août 1948 ordonnant la feiineture des Olubs de ila Jeunesse Somalie et dankalie et du Club de la Jeunesse arabe

Sur la proposition du commandant de cercle de Djibouti, A l'occasion de. la fête de l'Aïd-El-Kébir;

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er —La décision, n° 926 du 27 août 1949 est rapportée pour compter du lundi 3 octobre 1949.

#### Art. 2

—La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Le Gouverneur,P.H. SIRIEX.**